

Pour profiter
de la vie

15
euros
par heure minimum

32
heures
de travail par semaine

60
ans
retraite à taux plei

la
cgt
LOIR ET CHER

**AUGMENTER LES SALAIRES ET LES PENSIONS !
PAS L'AGE DE DEPART À LA RETRAITE !**

JEUDI 10 NOVEMBRE,

Toutes et tous en grève et en manifestation :

- Romorantin : 10h30, place de la paix
- Vendôme : Barbecue revendicatif au carrefour de Bosch, à partir de 11h00,
- Blois : 14h30, Place de la Résistance

Depuis des mois les salarié-es se mobilisent de plus en plus nombreux-ses sur un mot d'ordre clair :

Des augmentations de salaire immédiates et générales pour toutes et tous !

- Parce que c'est une nécessité vitale pour faire face aux dépenses incompressibles d'énergie et de nourriture,
- Parce que les profits toujours plus hauts sont le produit de salaires toujours plus bas,
- Parce que le travail n'est pas une protection contre la pauvreté : un tiers des salarié-es du secteur privé sont des travailleur-ses pauvres dont une majorité de femmes,
- Parce qu'augmenter les salaires c'est défendre, via les cotisations sociales, la sécurité sociale qui protège les travailleur-ses et l'ensemble de la population.

Rappel

Les cotisations sociales que veut récupérer le gouvernement en nous faisant travailler plus longtemps font partie intégrante du salaire socialisé. En exonérer les entreprises ou les détourner pour faire autre chose que leur but initial est du **VOL** !

Elles servent tous les jours pour assurer notre Sécurité Sociale. Si on les supprime comme le proposent certains partis de droite et d'extrême droite, nous allons perdre :

Assurance chômage

Allocations familiales

Retraite solidaire
par répartition

Assurance maladie

C'est bien par la lutte que les travailleurs et travailleuses peuvent obtenir la satisfaction de leurs revendications.

Dans le département des mobilisations ont permis d'arracher des hausses de salaires significatives au patronat :

CDM →

- 6 % pour toutes et tous et la réouverture de NAO si le SMIC augmente de 1,2 %
- Report de la mise en place de la modulation du temps de travail
- Augmentation du budget social du CSE

JTEKT HPI →

- 120 € brut pour toutes et tous soit 8 % pour les plus bas salaires au lieu des 4 % proposés.

CNPE de St Laurent →

- Gain de revalorisations salariales qui prennent en compte les 200 € pour toutes et tous revendiqués par la CGT

Macron et son gouvernement affirment qu'ils ne peuvent rien faire, c'est faux !



Voilà où ils peuvent agir dès maintenant

- ✓ **Augmenter** le SMIC, base de toutes les grilles de manière significative. La CGT revendique un SMIC à 2000 € brut et son application immédiate dans toutes les conventions collectives.
- ✓ **Indexer** les salaires sur les prix et les pensions sur les salaires. La CGT revendique la mise en place de l'échelle mobile des salaires pour que toutes les grilles suivent la même évolution et éviter les tassements par le bas.
- ✓ **Augmenter** le point d'indice de la Fonction publique. 3,5 % cela ne suffit pas face à la perte de pouvoir d'achat : la CGT revendique de nouveau 10 % en plus pour toutes et tous.
- ✓ **Augmenter** les pensions. La CGT revendique la retraite minimum à 2000 € brut et non une retraite minimale pour une carrière complète en dessous du seuil de pauvreté.
- ✓ **Stopper** les cadeaux au patronat. La CGT revendique la fin des exonérations de cotisations sociales patronales et la conditionnalité des aides publiques.

Dans les entreprises et services, la CGT appelle à organiser des débrayages et des piquets de grève pour exiger l'ouverture de négociations sur les salaires et les conditions de travail.

Elle appelle à rejoindre le mouvement #balancetonsalaire en créant **des pancartes** avec : **métier**, **entreprise** ou **établissement**, **ancienneté** du poste, **salaire** net ou **pension**.